Où il est enfin avéré que le champignonnage des mosquées est essentiellement un levier électoral…

01/10/2008 à 17h13

… pour des politiciens professionnels qui n'hésitent pas à brader la France pour garder leur siège fromager.

_____

Le tribunal administratif de Strasbourg a annulé les élections municipales de Colmar, estimant que le maire sortant, Gilbert Meyer (UMP), avait exercé des "pressions sur une partie de l'électorat".

Le tribunal a estimé que M. Meyer a exercé une telle pression « dans une lettre adressée à Bachir Daoudi, président de l'association culturelle des musulmans maghrébins, en s'engageant à soumettre au conseil municipal une proposition de subvention pour construire une 2e mosquée.»

Cette promesse a été relayée uniquement auprès des musulmans, sans que l'adversaire de M. Meyer ait pu prendre position sur le sujet.

(source) *(envoyé par au moins 5 lecteurs)*